

L'Autorité de la concurrence invitée à expertiser le fonctionnement de la concurrence dans le secteur de la publicité en ligne

Publié le 18 février 2010

L'Autorité de la concurrence a été saisie aujourd'hui par Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, d'une demande d'avis concernant le fonctionnement de la concurrence dans le secteur de la publicité sur Internet.

Cette demande d'avis fait suite à l'une des propositions émises par la mission « Création et Internet », conduite par MM. Patrick Zelnik, Jacques Toubon et Guillaume Cerutti, qui a remis, le 6 janvier dernier, son rapport à Frédéric Mitterrand, ministre de la culture et de la communication.

Dans l'avis qu'elle rendra autour de l'été, l'Autorité se penchera notamment sur la définition des marchés pertinents et analysera le paysage concurrentiel marqué par l'existence de différents types d'acteurs (moteurs de recherche, éditeurs de site, annonceurs etc.) ainsi que le fonctionnement de la concurrence dans ce secteur.

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication

01 55 04 02 14

[Contacter par mail](#)